



EQUIPEMENT	§)
Feux de route	CR (E)
Feux route compl.	-
Feux de croisement	CR (E)
Feux de position	KOITO 210-20160
Feux de brouillard	-
Feux stop	KOITO 220-20160
Clignoteurs	av KOITO 210-20160 1 IKI 5022 ar KOITO 220-20160
Catadioptrés	av 1 ar I (E)
Feux de gabarit	av 1 ar -
Avert. optique	oui Eclair. plaque 1/au centre
Essuie-glace	2/balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	MARUKO LOT No 8J (H+L) ( 94 ) dB/A
	( ) dB/A
	( ) dB/A

### INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	S U B A R U	1400 DL	
Homologation			
No	CH	0725 02	
Carrosserie	limousine		
Places total	5	avant	2
Poids à vide	830	Carburant	B
Charge utile	-	CV-Impôt	6,94
Poids total	1280	Cylindrée	1362

### REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

- \* Mesure des gaz: la vignette ECE se trouve à droite, sous le capot, sur l'appui de la jarbe de ressort.
- §) Les feux de position et de stationnement sont combinés. La puissance de l'ampoule 18/5 W doit apparaître et être indélébile. Les feux de stationnement arrière avec des ampoules 1 x 8 W sont trop faibles. Doivent être débranchés ou combinés avec les feux arrière.

Lieu et date de l'homologation

Bern, 20.6.74

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES